

# CCIVS L'ACTUALITÉ



Isle Vern Salembre  
Communauté de Communes

## Édito

Mesdames, Messieurs,

Dans ce numéro vous sont présentées de multiples actions portées par l'ensemble des services de la communauté de communes. Les domaines de compétences que notre collectivité assume sont très variés. Ils vont de l'enfance aux seniors, de l'accompagnement social à la prévention, du tourisme à l'économie, de la voirie à la politique du territoire...

Chacun d'entre vous peut bénéficier directement ou indirectement de toutes ces activités qui touchent votre quotidien et qui je l'espère répondent à vos besoins. Une grande part est mise à profit de l'enfance, le scolaire, la jeunesse afin que nos futurs héritiers puissent bénéficier d'un cadre de vie adapté à leur épanouissement.

Espérons que notre beau territoire de part toutes ses infrastructures, ses équipements et ses manifestations continue à accueillir de nouveaux ménages, de nouvelles entreprises, de nouveaux porteurs de projets, de nouvelles structures associatives. C'est cela qui contribuera à maintenir et à développer son tissu économique, culturel et sportif.

Dans un monde particulièrement fragile, où les conflits, les prises de position, les politiques menées créent un climat d'insécurité et entraîne de l'inquiétude, il nous faut mesurer la chance que nous avons de vivre dans un beau département, une belle région et un beau pays.

Profitons de ce cadre de vie, de cet environnement et de l'été qui arrive pour privilégier les bons moments conviviaux avec la famille, les amis, les voisins...

Bien cordialement,

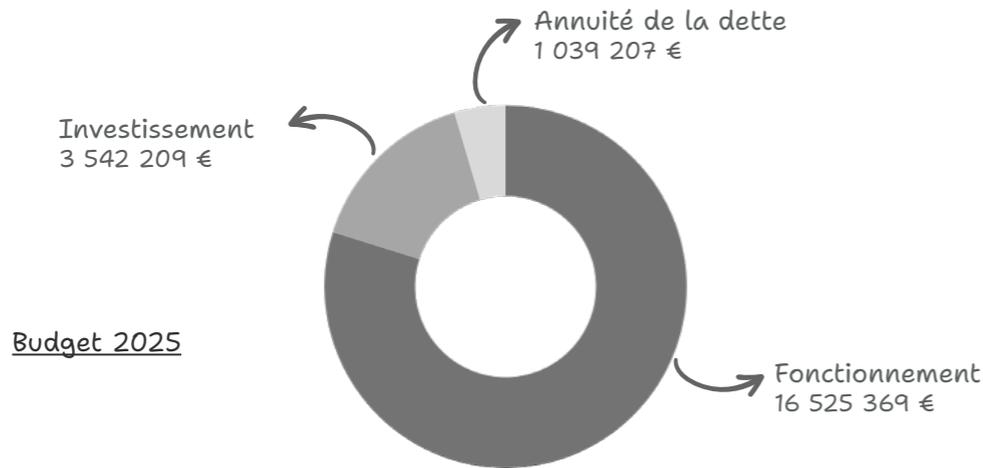
Le Président,  
Jean-Michel MAGNE

## Budget 2025 : un cap maintenu malgré les tensions économiques

Le Conseil communautaire a voté le budget prévisionnel 2025 lors de la séance du 10 avril dernier. Adopté à la majorité avec 19 voix pour et 12 contre, ce budget s'inscrit dans un contexte économique difficile du fait de l'inflation et de la hausse des charges.

### Quelques chiffres...

Le budget prévoit 16 525 369 € en dépenses de fonctionnement pour 18 134 459 € de recettes (un excédent prévisionnel en ressort). La section d'investissement, quant à elle, est équilibrée à hauteur de 3 542 209 €.



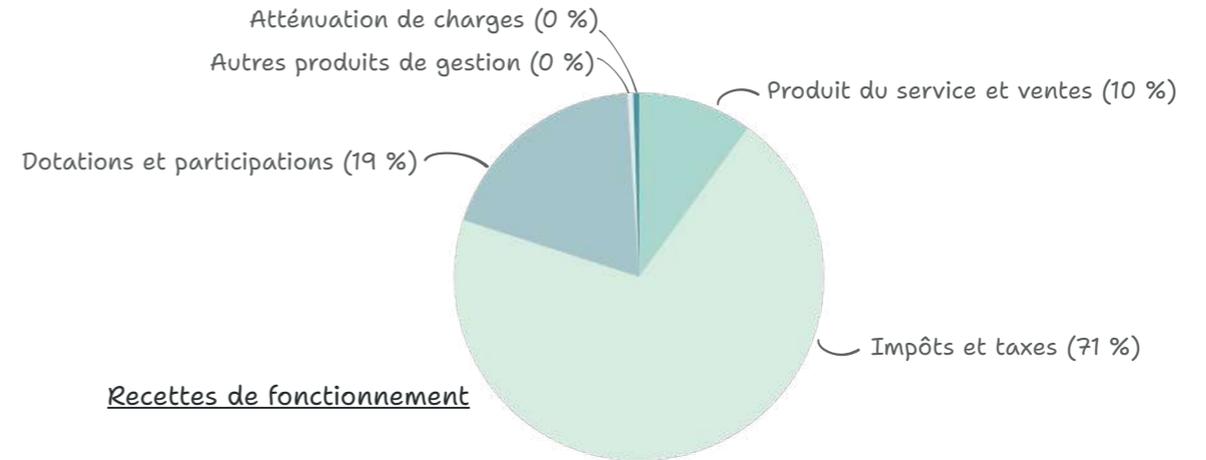
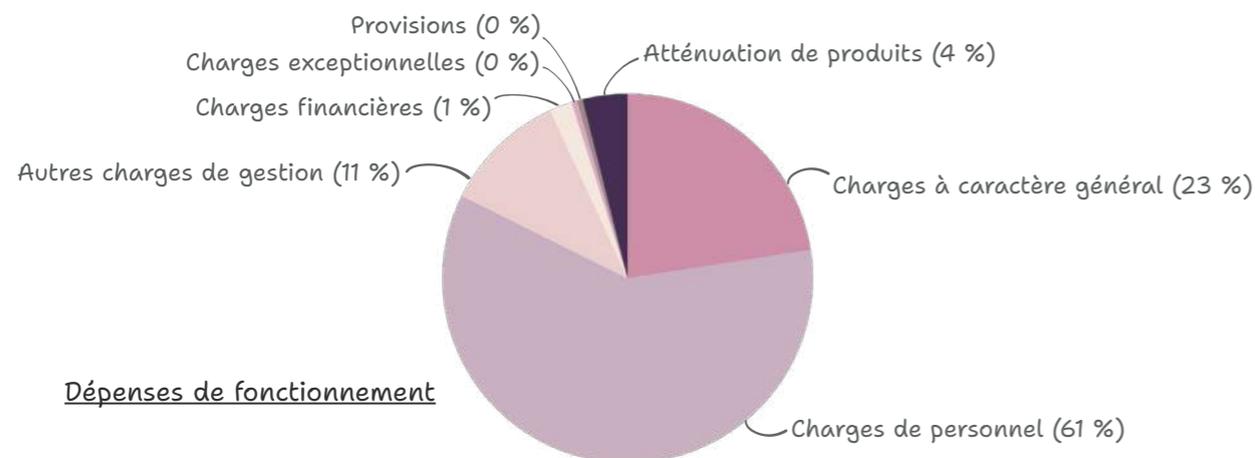
### Le fonctionnement en détail...

Pour la partie dépenses de fonctionnement :

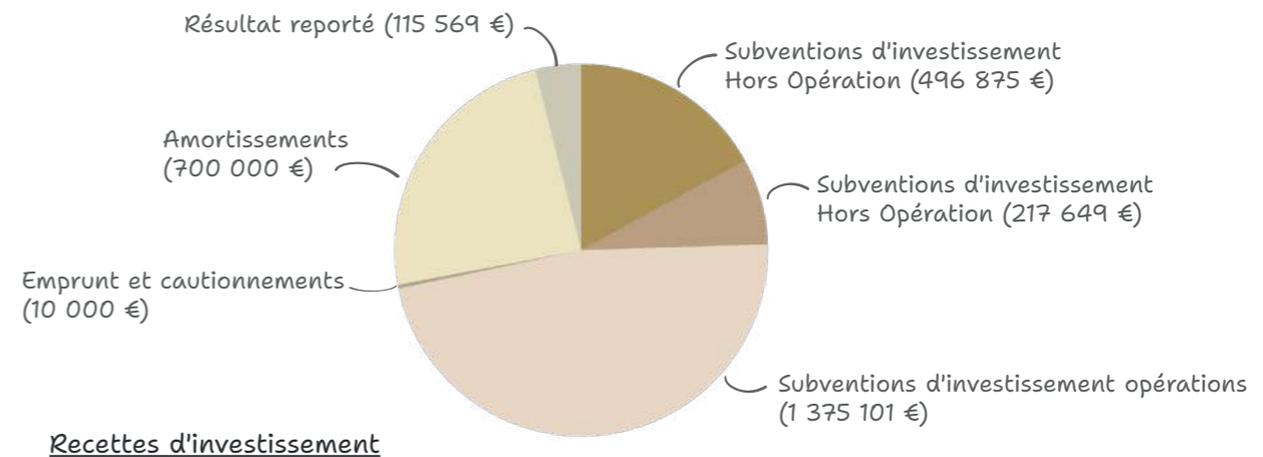
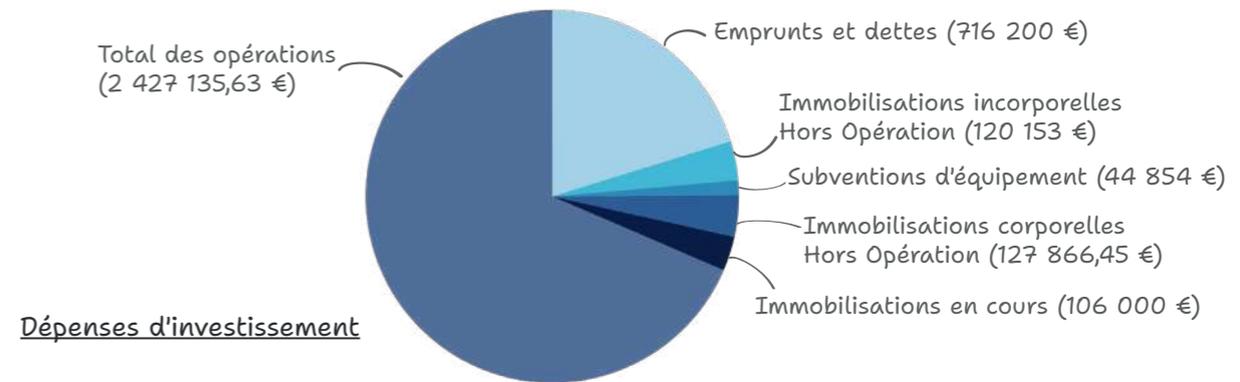
- Les charges à caractère général enregistrent une hausse de 2,17 % principalement dues à l'augmentation du coût des fluides, des produits alimentaires et de l'inflation des fournitures courantes ;
- Les charges de personnel restent contenues avec une légère augmentation de 2,31 % malgré les hausses de 3 points de la CNRACL et 1 point de l'URSSAF, ainsi que la prise en compte du GVT de 2 % ;
- Les autres charges de gestion courante sont en baisse de 3 %.

Pour la partie recettes de fonctionnement :

- Il est prévu une baisse de 5 % du chapitre « produits des services du domaine » de manière prudentielle du fait de la diminution prévisionnelle de fréquentation des centres de loisirs et de la baisse des effectifs dans les écoles, entraînant une baisse des effectifs dans les cantines ;
- Les attributions des compensations versées par les communes restent inchangées ;
- Le montant des dotations, subventions et participations est estimée à 3 049 065 € ;
- 11 132 970 € sont prévues pour la partie « impôts et taxes »



### L'investissement en détail...



## Zoom sur les opérations d'investissement d'un montant total de 2 427 135 €

Vélo route voie verte (entretien et réparation)	13 381 €
Travaux bâtiment CIAS-social-jeunesse	5 000 €
Signalétique touristique et économique	5 000 €
Travaux et matériels de voirie	871 839 €
Réhabilitation des écoles	112 229 €
Réhabilitation des restaurants scolaires	12 718 €
Réhabilitation des crèches	27 686 €
Piscines (réparations)	70 850 €
Réhabilitation des ALSH	21 405 €
Construction cuisine centrale (étude de faisabilité)	2 400 €
Centre Départemental de santé	542 149 €
Extension cuisine centrale Saint-Astier	25 000 €
Travaux de rénovation énergétique (St-Léon et St-Astier – 1 <sup>ère</sup> tranche)	717 477 €

### Fiscalité

Le Conseil communautaire a voté à la majorité la reconduction, sans augmentation, des taux de taxes locales pour 2025 :

- 11,73 % pour la taxe foncière bâtie
- 22,02 % pour la taxe foncière non bâtie
- 6,97 % pour la taxe d'habitation
- 26,41 % pour la contribution foncière des entreprises

Ce budget 2025 reflète donc une réelle volonté du Président et de ses élus, de concilier une rigueur de gestion et une adaptation aux réalités économiques. Tout cela en maintenant les capacités de dépenses d'investissement de la collectivité.

## Navette ferroviaire et fréquentation des gares

Lors de la signature du contrat d'axe ferroviaire de la vallée de l'Isle en 2013, la Région Aquitaine s'était engagée à mettre en place et à financer en totalité le fonctionnement d'une navette ferroviaire, tandis que les intercommunalités s'étaient engagées à aménager les parkings et les abords des gares pour favoriser l'usage du train.

C'est en 2018 que la CCIVS a rempli sa part du contrat, en réalisant d'importants travaux sur les parkings des gares de Saint-Astier, Neuvic et Saint-Léon-sur-l'Isle qui ont permis de doubler les capacités de stationnement tout en favorisant les modes doux (abris vélos, cheminements cyclables...) pour un coût total d'environ 1,1 million d'€ HT (dont 80% de subventions).

Puis en 2022, après d'importants aménagements réalisés avec l'agglomération du Grand Périgueux, la Région Nouvelle Aquitaine a mis en service la navette ferroviaire entre Mussidan et Niversac (ligne F32) qui vient s'ajouter aux lignes TER existantes (L31 et L32), permettant de bénéficier d'environ un train toutes les ½ heure à Saint-Astier, et un train toutes les heures à Neuvic et Saint-Léon-sur-l'Isle, le matin et le soir.

Trois ans après cette mise en service, nous pouvons constater un bilan très favorable

puisque la fréquentation des 3 gares qui était en perte de vitesse est passée de 193.199 voyageurs en 2021 à 277.495 voyageurs en 2023, soit un **gain de plus de 84.296 voyageurs** (les données 2024 ne sont pas encore connues).

A noter que le coût reste compétitif, notamment avec un abonnement annuel :

Pour des aller-retour Saint-Astier / Périgueux, il faut compter :

- 29,30 € / mois pour les moins de 28 ans (Pass Abonné -28 Annuel)\*
- 43,70 € / mois en tarif normal (Pass Abonné Annuel)\*

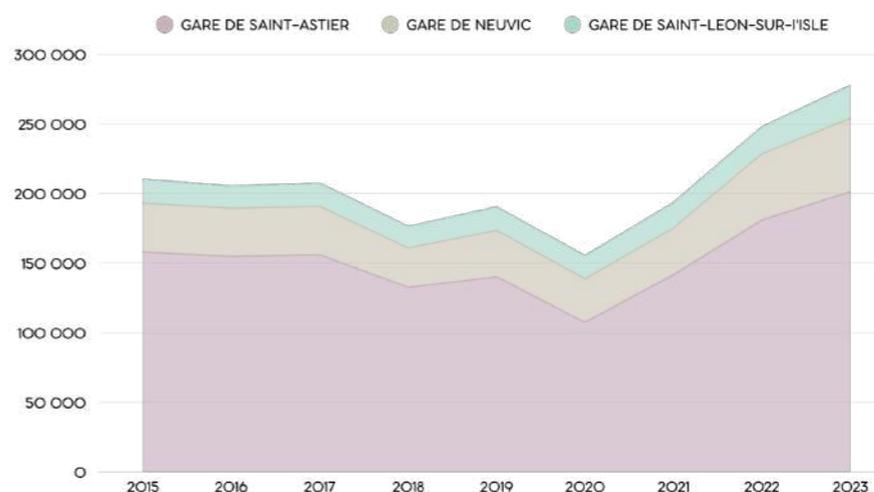
Pour des aller-retour Neuvic / Périgueux, il faut compter :

- 38,80 € / mois pour les moins de 28 ans (Pass Abonné -28 Annuel)\*
- 58 € / mois en tarif normal (Pass Abonné Annuel)\*

\*tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2025

Pour en savoir plus :

[www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)



## Instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis sa création en 2015, le service instructeur des droits du sol, qui compte quatre instructeurs, est chargé des dossiers d'urbanisme pour les communes de trois communautés de communes : la CCIVS, la CCICP (Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord) et la CCIDL (Communauté de Communes Isle Double Landais).

Depuis 2022, le conseil communautaire a décidé que les communes membres de la CCIDL et de la CCICP financent le coût du service en fonction du type et nombre de dossiers, et non plus en fonction de leur nombre d'habitants.

Pour les communes de la CCIVS, le service était

## Tourisme

L'Office de Tourisme intercommunal, à travers ses deux points d'accueil situés à Saint-Astier et Neuvic, s'emploie toute l'année à renforcer l'attractivité et la visibilité du territoire. Il entretient un lien constant avec les acteurs locaux du tourisme : hébergeurs, restaurateurs, sites à visiter, prestataires d'activités de loisirs, organisateurs d'animations, et bien d'autres encore.

Ce maillage partenarial permet de structurer et valoriser l'offre touristique, tout en soutenant les porteurs de projets dans la mise en œuvre de leurs initiatives.

Les informations collectées sont intégrées et régulièrement mises à jour sur la plateforme numérique régionale, qui alimente de multiples sites web touristiques.

L'objectif : garantir un accès simple et rapide à l'information, tant pour les visiteurs que pour les habitants, et ainsi contribuer au dynamisme économique local.

### Un programme d'animations pour savourer le patrimoine local

L'Office de Tourisme a concocté un programme d'activités variées pendant la haute saison : parcours commentés dans les ruelles et accès au clocher emblématique de St-Astier, excursions à la demi-journée le jeudi après-midi, chasse

gratuit jusqu'en 2024, date à laquelle le conseil communautaire, à la majorité, a décidé que les dossiers instruits seraient également facturés.

En 2024, le budget de fonctionnement du service « instruction des droits du sol » s'est élevé à 204 609,93 €.

Le nombre total de dossiers traités pour les 49 communes a atteint 2 074.

Depuis 2025, suite à la demande de Saint-Aulaye-Puymangou, le service instructeur de la CCIVS intervient dans l'instruction des dossiers d'urbanisme de cette commune.

au trésor ludique à Sourzac, escape game à Chantérac.

Le programme « Été Actif » propose des activités sportives et nature pour petits et grands. Et pour les curieux de patrimoine industriel, l'Office de Tourisme assure également les réservations pour la fascinante visite des usines à chaux de Saint-Astier.

### Les activités de l'été actif

Comme chaque été, la CCIVS renouvelle son partenariat avec le Conseil Départemental pour lancer l'opération « été actif ».

Des activités uniques, encadrées par des professionnels qualifiés, seront proposées dans chaque commune. Le programme est désormais disponible, et les inscriptions sont ouvertes auprès de l'Office de Tourisme intercommunal. Attention, les places sont limitées !

Au programme :

→ A Montrem (16/07) : **Baptême de plongée sous-marine** avec bouteille, en piscine.

→ A Léguillac de l'Auche (18/07) : **Chasse au trésor** dans l'ancien prieuré médiéval, avec parcours à poney.

→ A Grignols (22/07) et à Sourzac (19/08) : **Escape Game**, jeu d'énigmes en équipe pour sortir d'une pièce avant le gong !

→ A Douzillac (23/07) et à St-Séverin d'Estissac (06/08) : **Cluedo géant**, jeu d'enquête policière en équipe, à partir d'indices disséminés dans le village.

→ A St-Germain-du-Salembre (25/07) : **Randonnée nocturne**, balade commentée sur le thème des rapaces nocturnes, des chauves-souris, des légendes et des étoiles. Parcours de 4 à 5 km.

→ A Neuvic (29/07) : **Gel blaster**, activité dérivée du paintball avec des billes souples en mode rafale !

→ A St-Jean d'Ataux (30/07) et à St-Aquilin (13/08) : **Animation Préhistoire**, taille de silex, allumage du feu, art pariétal, lancer de sagaie au propulseur.

→ A Jaure (01/08) : **Grimpe d'arbre**, monter au sommet d'un arbre majestueux à travers ses branches en se hissant avec un baudrier.

→ A Beauronne (02/08) et Vallereuil (05/08) : **Trottinette électrique** tout terrain, initiation et balade avec une trottinette tout terrain. Parcours d'une dizaine de kilomètres sur chemins.

→ A Chantérac (07/08 et 14/08) : **Motocross et Quad**, découverte et initiation sur circuit dédié.

A St-Astier (08/08) : **Padel**, initiation à ce sport fun et accessible, entre le tennis et le squash.

→ A St-Léon-sur-l'Isle (12/08) : **Skate board**, apprendre les bases du skate ou se perfectionner.



# Politique du territoire

## Les circuits du jeudi : découverte du patrimoine local

L'Office de Tourisme intercommunal propose des sorties originales un après-midi par semaine du 17 juillet au 21 août. Partez à la découverte de lieux habituellement fermés au public. Une occasion unique de vivre le territoire autrement ! La participation est gratuite, mais les places étant limitées, il est nécessaire de réserver à l'avance.

Bureau d'accueil de St-Astier :  
05 53 54 13 85 - [tourisme@ccivs.fr](mailto:tourisme@ccivs.fr)



## Les visites de St-Astier et l'ascension du clocher

L'Office de Tourisme de la CCIVS propose des balades commentées dans le cœur de ville de St-Astier avec montée au clocher de l'église, chaque mardi et vendredi à 10h30, du 8 juillet au 29 août (sauf le 15/08).

La visite dure environ une heure et est entièrement gratuite : la vue panoramique sur la vallée de l'Isle est spectaculaire ! Attention, les places sont limitées : inscription préalable recommandée !

Bureau d'accueil de St-Astier :  
05 53 54 13 85 - [tourisme@ccivs.fr](mailto:tourisme@ccivs.fr)



## Les carrières des usines à chaux

L'Office de Tourisme intercommunal vous invite à découvrir les immenses galeries souterraines créées au fil de l'extraction du calcaire pour la fabrication de la chaux naturelle : visitez cet incroyable site au cours d'un parcours commenté ! Les visites ont lieu chaque mercredi matin du 25 juin au 3 septembre (durée 1h30, tarifs : 3 € à 5 € par personne). Réservez votre place !

Bureau d'accueil de St-Astier :  
05 53 54 13 85 - [tourisme@ccivs.fr](mailto:tourisme@ccivs.fr)



# Politique du territoire

## Chasse au trésor à Sourzac

Chaque été, l'Office de Tourisme de la CCIVS vous invite à participer à une grande chasse au trésor familiale, sur le site de l'église de Sourzac. Une légende différente vous attend chaque année, accompagnée d'énigmes à résoudre pour retrouver la fameuse pierre magique !  
Mercredi 23 et 30 juillet, 6,13 et 20 août : Rendez-vous dans le jardin de l'église entre 10h et midi pour récupérer la carte au trésor et le livret d'énigmes (dernier départ à 12h).

Durée estimée : 45 mn à 1 heure. Gratuit – sans inscription – pensez à venir avec un stylo !  
Bureau d'accueil de Neuvic :  
05 53 81 52 11 - [tourisme.neuvic@ccivs.fr](mailto:tourisme.neuvic@ccivs.fr)



## Escape game "Le monastère abandonné" à Chantérac

L'Office de Tourisme de la CCIVS vous propose une expérience originale mêlant esprit d'équipe, réflexion et logique... dans un lieu insolite ! Dans l'église fortifiée de Chantérac, classée monument historique, les moines ont mystérieusement disparu. Que leur est-il arrivé ? Fouillez les lieux, décryptez les indices du monastère abandonné... mais faites vite : vous n'aurez que 45 minutes pour percer le mystère et vous échapper !

À partir de 10 ans (enfant accompagné d'un adulte). Deux sessions : 14h et 15h45  
Vendredi 18 et 25 juillet – 1<sup>er</sup> et 8 août  
5€/personne – Sur réservation uniquement, règlement à l'Office de Tourisme  
Bureau d'accueil de Neuvic :  
05 53 81 52 11 - [tourisme.neuvic@ccivs.fr](mailto:tourisme.neuvic@ccivs.fr)



## Jeux de piste pour enfants : une façon amusante de découvrir le territoire

Pour les 6-12 ans, plusieurs livrets-jeux sont disponibles dans les accueils de Offices de Tourisme : « Sur les traces d'Asterius » à Saint-Astier, « Boris à Beaurnonne », ou encore "Sam le P'tit détective" et "Akira" à Neuvic.

À chaque parcours sa thématique et ses énigmes !

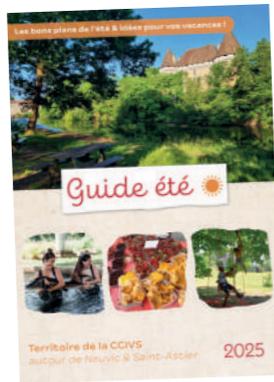
Livret à retirer dans les accueils de l'Office de Tourisme – 1€ – petite récompense à la clé.  
Nouveauté 2025 : un jeu de piste spécialement conçu pour les tout-petits (3-5 ans) est désormais disponible à Neuvic avec Choupinou, le lapin malicieux.

Un parcours tout en douceur, idéal pour une première enquête en famille !  
Autres parcours ludiques à Grignols, Jaure, St-Aquilin : livrets à disposition sur place.



## Un outil pratique pour organiser vos vacances : le Guide Été

Pour vous aider à planifier vos sorties en famille ou entre amis, l'Office de Tourisme de la CCIVS édite chaque année un guide pratique. Vous y trouverez des suggestions d'activités jour par jour, le programme complet de l'Été Actif, ainsi que tous les supports de découverte disponibles. Le guide est à votre disposition gratuitement dans les bureaux d'accueil de Neuvic et Saint-Astier.



## Des accueils hors les murs pour aller à votre rencontre :

Afin de mieux aller à la rencontre des vacanciers et des habitants, l'Office de Tourisme se déplace lors d'événements festifs organisés sur le territoire.

Au printemps, un premier accueil a eu lieu lors de Jardin en fête au château de Neuvic.

Cet été, retrouvez-nous également :

→ Le 3 août au Salon d'antiquités militaires à Neuvic

→ Le 8 août au marché des métiers de savoir-faire au moulin de la Veyssière à Neuvic

→ Les 16 et 17 août au marché des potiers à Beauronne



## Les supports de découverte disponibles :

De nombreux supports papiers sont proposés aux touristes et aux locaux :

- Guide vacances
- Guide se loger
- Guide été
- Agenda mensuel des animations
- Programme des circuits du jeudi
- Carte touristique
- Carte de la véloroute voie verte de la Vallée de l'Isle
- Plan guide randonnée de la CCIVS (3 €)
- Randonnées pas à pas (fiches détaillées de certains parcours balisés, 0,50 €)
- Carte de la VéloDélices (circuit cyclotouriste passant chez les producteurs locaux)



## Envie de marcher ?

Que vous soyez promeneur du dimanche ou randonneur chevronné, retrouvez nos itinéraires sur Cirkwi et Visorando. Balades en forêt, sentiers le long de la rivière, vues imprenables... Il y en a pour tous les pas !



## L'info toujours à portée de clic

Vous cherchez une animation à faire ce week-end, un resto ouvert ce soir, un coin sympa pour pique-niquer ou une idée de sortie avec les enfants (ou le chien) ?

Retrouvez toutes les infos pratiques sur les activités, les animations, les balades, les visites ou encore les adresses gourmandes sur [www.tourisme-isleperigord.com](http://www.tourisme-isleperigord.com). Un site à garder dans ses favoris !

## Restez connectés à la vie locale

Suivez l'actualité du territoire, les idées de sorties, les bons plans et les événements près de chez vous sur nos réseaux sociaux :

Tourisme Neuvic - St Astier

Tourisme Vallée de l'Isle en Périgord

CCIVS

→ Et pour ne rien manquer, téléchargez l'application Illiwap et suivez la CCIVS !



## Office de Tourisme Intercommunal de la CCIVS

### Accueil de St Astier :

1 rue de la Fontaine,  
05 53 54 13 85, [tourisme@ccivs.fr](mailto:tourisme@ccivs.fr),

Horaires d'ouverture en juillet-août :

du lundi au vendredi : 9h30 -12h / 14h-18h  
(jusqu'au 04/07 : 14-17h). Samedi : 9h30-12h.  
Dimanche : 9h30-12h (du 20/07 au 17/08)

### Accueil de Neuvic :

13 Rue Jean Gausson,  
05 53 81 52 11, [tourisme.neuvic@ccivs.fr](mailto:tourisme.neuvic@ccivs.fr)

Ouvert en juillet-août :

du lundi au vendredi : 9h30-17h30 sans interruption. Samedi : 9h30-12h30. Dimanche (du 20 juillet au 17 août) : 10h-12h30.

## Les ateliers du CIAS

### « Cuisinons à petit prix »

Tous les mois, un groupe de 10 à 15 personnes participent à des ateliers cuisine animés par une des Conseillères en Economie Sociale et Familiale du CIAS. Organisés en partenariat avec les Restos du Cœur de Neuvic, les ateliers permettent à chacun de partager ses connaissances et ses astuces de cuisine. Des repas savoureux et équilibrés sont préparés puis dégustés, en toute convivialité. L'objectif est de cuisiner un repas dont le coût est de 2 € par personne.

Les ateliers sont réalisés dans les salles des fêtes des communes de la CCIVS en itinérance. Merci pour leur accueil.



### Un atelier avec les familles sur l'aire d'accueil des gens du voyage.

Durant les vacances de Février, un atelier à destination des enfants présents sur l'aire d'accueil des gens du voyage de la Massoulie a été réalisé. Des roses des sables ont été préparées et dégustées, par un groupe de 6 enfants âgés de 4 à 11 ans.



## Les actions pour les seniors

### Des ateliers pour s'initier à l'équithérapie avec le Centre La Faye.

Dans le cadre du Programme Local Coordonné en partenariat avec la CARSAT, le Pôle Social de la CCIVS et le Centre La Faye de Léguillac de l'Auche ont pu faire découvrir l'équithérapie aux habitants du territoire. Une séance découverte a été proposée le Mercredi 2 Octobre 2024 lors de la Semaine Bleue. 6 séances s'en sont suivies réunissant un groupe de 6 personnes qui est arrivé à son terme le Vendredi 28 Mars. Les participantes de ce projet ont pu bénéficier d'une approche globale avec le cheval en passant par l'observation, le pansage et l'application d'exercices favorisant l'estime de soi, la confiance et la connexion avec l'animal. Le groupe a apprécié cette expérience réunissant enthousiasme, curiosité, bienveillance, confiance et échanges.



### Une conférence pour tout savoir sur la succession

Une conférence « Initiation à la succession » s'est déroulée le Samedi 5 Avril à la salle Cantarius de Chantérac. Le Pôle Social de la CCIVS s'est associé avec Info Droit et CM Expertises afin de proposer un temps d'échanges sur les différentes thématiques liées à la succession. Cette matinée a réuni une trentaine de personnes. Elles ont apprécié pouvoir bénéficier de conseils professionnels, échanger sur leurs parcours et partager leurs interrogations. Les partenaires ont partagé leurs expériences avec des cas concrets rencontrés dans leur parcours professionnel.



### Forum de Printemps

Mardi 20 Mai, la CCIVS a organisé la 4<sup>ème</sup> édition du Forum de Printemps des seniors à Saint-Germain-du-Salembre.

Les participants ont pu :

- Découvrir de nombreux ateliers et animations : tir au pistolet laser, yoga du rire, renforcement musculaire, bien être, escape game, lutter contre les frelons asiatiques...
- Rencontrer tous les partenaires sur les stands d'information
- Déguster un repas convivial : une paëlla préparée par Mme Zueras et une tarte aux pommes du Fournil du Porche
- Participer à la conférence sur le logement « Mon âge, mon habitat » avec des intervenants locaux
- Tenter de gagner un des 30 lots offerts par les entreprises locales (L'Extra, La Grande Pharmacie de Neuvic, Ivantout, Caviar de Neuvic, Les petits plats de la Vallée, Voyage au creux des mains, La Chantéracoise, Le Moulin de la Veyssière)



### Les prochaines rencontres « Tisseurs de Lien »

- Septembre : Une conférence thématique
  - Vendredi 10 Octobre « Semaine Bleue – Prévention santé/secours » (programmation à venir)
  - Novembre : Conférence dédiée au réseau de bénévoles de Tisseurs de Lien social
- Informations :  
Pôle social de la CCIVS – 05 53 80 86 86



## Information - Prévention

### « Formation sentinelle de prévention du suicide »

Dans le cadre de la stratégie nationale multimodale de prévention du suicide, le Centre Hospitalier Vauclaire, financé et piloté par l'ARS Nouvelle Aquitaine, déploie un schéma départemental de prévention du suicide qui s'articule autour de formations et de mise en réseau. Le CIAS de la CCIVS s'est récemment associé au CH Vauclaire pour dispenser les formations de Sentinelles à destination de toute personne ayant des compétences spontanées à l'écoute et en lien avec du public.

L'objectif est de repérer les personnes en souffrance psychique pouvant présenter des idées suicidaires et de les orienter au mieux vers les ressources locales disponibles, organisées en réseau de soutien. Une première session s'est déroulée le 11 mars, regroupant ainsi 15 personnes issues de différents domaines : un agent de la CCIVS, des élus communautaires et communaux, des agents de service hospitaliers, un CPE de collègue...

Vous souhaitez suivre une sensibilisation :  
[www.ch-vauclaire.fr/wp-content/uploads/2024/11/24-formations-PS-2025-.pdf](http://www.ch-vauclaire.fr/wp-content/uploads/2024/11/24-formations-PS-2025-.pdf)

### La lutte contre les violences intra-familiales : l'affaire de tous !

Jeudi 15 mai, Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a réuni plus de 20 professionnels du réseau des partenaires formés à la lutte contre les violences intra familiales.

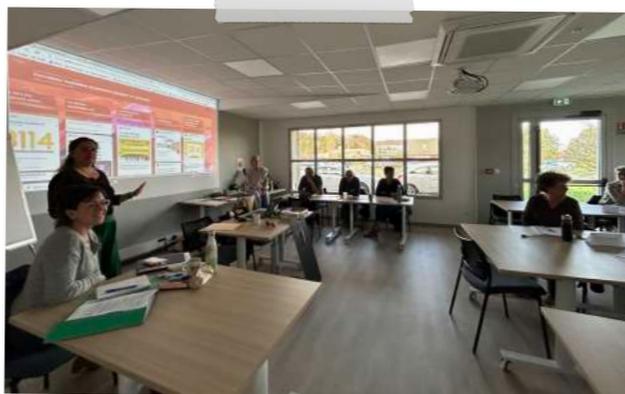
Cette matinée a été l'occasion d'accueillir la Caf de la Dordogne pour une présentation de l'Aide aux Victimes de Violences Conjugales, en présence de la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de l'Etat (Préfet de la Dordogne).

Le réseau a ensuite travaillé pour préparer les futures actions, dont l'organisation d'une marche qui sera programmée en septembre.

Centre Intercommunal d'Action Sociale  
 05 53 80 86 86 – [cias@ccivs.fr](mailto:cias@ccivs.fr)

Numéro national de prévention du suicide

# 3114



Numéro national Lutte contre les Violences

# 3 9 19



## Café-rencontre

### « Parlons Santé Mentale ! »

Le CIAS Isle Vern Salembre s'est associé à la MSA Dordogne Lot et Garonne pour proposer un café rencontre sur la santé mentale, le 24 juin de 10h à 12h30 à Neuvic.

Ouvrir les yeux et le dialogue, mettre des mots sur les maux liés à la santé mentale sont essentiels pour faire avancer la compréhension et la prise en charge de ce sujet encore mal connu, et qui pourtant concerne tous les Français.

Bonne ou mauvaise, nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin !

Ingrid et Fabien, deux travailleurs sociaux sont à votre écoute en toute confidentialité :

05 53 80 86 86

### Le centre départemental de santé

Vendredi 25 avril, le Président et les élus de la CCIVS ont accueilli le Président du Conseil départemental pour une visite du chantier du futur Centre de Santé, situé sur la commune de St-Léon-sur-l'Isle.

Conçu par l'Architecte l'Agence d'architecture Arketype, ce bâtiment est réalisé à partir de matériaux locaux et respectueux de l'environnement : des panneaux solaires seront installés sur le toit pour couvrir les dépenses d'énergie.

Les visiteurs ont pu découvrir les différents espaces : espace d'accueil et d'attente, espaces administratifs et de repos pour les personnels ainsi que les 4 cabinets médicaux et une salle dédiée à l'accueil des urgences.

Le projet initié par les élus du territoire vise à accueillir des médecins généralistes, un-e infirmier-ère, des secrétaires médicales, tous salariés du département.

Une convention de partenariat sera signée entre la CCIVS, propriétaire des locaux et le Département qui en assurera la gestion.

Les travaux devraient se terminer avant l'été, avec une ouverture prévue avant la fin de l'année.

Financée à hauteur de 80% par des subventions, cette opération est réalisable grâce au soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de l'Etat, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Dordogne.



## Le pôle jeunesse

### L'accueil de jeunes volontaires en service civique dans les services communautaires

La CCIVS poursuit l'accueil et l'accompagnement de jeunes en service civique : 6 jeunes ont démarré leur mission dans les services de la CCIVS, pour une durée de 6 à 9 mois.

Les jeunes réalisent leur mission en mobilisant créativité, dynamisme et bienveillance au sein des pôles social jeunesse et éducatif ainsi que du CIAS de la CCIVS et auprès des différents publics rencontrés (jeunes enfants, enfants, adolescents, seniors).

Les jeunes sont accompagnés au quotidien par des tuteurs/trices référent(e)s.



### Témoignage des jeunes

#### Mission : Contribution à l'éveil du jeune enfant en petite crèche collective – Pôle éducatif / Crèche de Neuvic

Manon Triquet : « A mes 18 ans, j'ai commencé à hésiter sur mon parcours scolaire. J'ai donc décidé d'interrompre mes études pour rejoindre des valeurs de partage et de liens sociaux au sein de la crèche de Neuvic. Et ainsi reprendre mes études en septembre en tant qu'aide-soignante. »



#### Mission : Favoriser l'expression des sentiments et besoins des enfants de 3 à 10 ans à travers le dialogue – Pôle éducatif / ALSH de Chantérac

Loana Bruffy : « Je me suis engagée dans cette mission de service civique pour conforter mon choix de travailler avec les enfants et pour pouvoir passer le BAFA. J'ai choisi ce public car j'adore travailler avec les enfants car ils sont toujours dynamiques et jouent beaucoup. J'ai mis en place avec la directrice du centre de loisirs (Les lucioles) une boîte à mots, des lettres et un cercle de parole pour aider les enfants à s'exprimer et s'épanouir. Mon projet d'après c'est de pouvoir travailler avec les enfants dans un centre de loisirs en tant qu'animatrice ou dans un collège en tant que surveillante. »



### Mission : Créer du lien social avec les habitants du territoire – Pôle social Tisseurs de lien & CIAS

Chanel Caubet : « Je me suis engagée dans cette mission car je veux être animatrice et pour moi ce service civique confirme mon choix de travailler dans ce domaine. J'ai choisi ce public avec les seniors car je me sens plus à l'aise et à ma place de travailler avec ces personnes, j'adore faire des ateliers et le dernier stage que j'ai fait avec ce public m'a confirmé mon choix. Au sein de cette structure nous avons mis en place avec Jenny et nos tutrices un événement sur la succession et l'héritage qui a beaucoup plu à ce public et nous allons faire un atelier cuisine avec des seniors. Mon projet d'avenir est de passer le BAFA, ou de faire une formation pour proposer des animations à destination des seniors et puis par la suite passer un BPJEPS. »



Jenny Baptiste : « Je m'appelle Jenny, j'ai 16 ans et je suis en service civique au sein du CIAS à Neuvic pendant 9 mois. J'ai choisi la mission Tisseurs de Lien car je trouve important d'accompagner, écouter les personnes en situation de précarité. J'ai donc choisi ce public car je sais qu'il est important de créer du lien social entre les habitants du territoire. Avec mon binôme Chanel nous avons mis en place des ateliers comme atelier cuisine, mémoire, dessin et plein d'autre à venir... Durant la période du Service Civique je vais passer la formation BAFA je suis très reconnaissante et justement cela me servira pour mon projet d'avenir : l'animation au sein des EHPAD ou centre de loisirs, écoles ... »



### Mission : Favoriser la médiation envers les jeunes du territoire – Pôle jeunesse / Espace jeunes

Anais Tomy : « Bonjour, je m'appelle Anaïs Tomy, j'ai 20 ans et je suis en service civique à l'Espace Jeunes de la CCIVS, ma tutrice est Ingrid Mullier. Je me suis engagée dans cette mission dans un premier temps pour pouvoir découvrir un nouveau public qui sont les adolescents, mais aussi pour pouvoir réussir à me projeter dans mon futur. J'ai prévu de mettre en place des activités qui pourront favoriser la médiation entre les jeunes comme par exemple un parcours en duo à l'aveugle prévu pendant les vacances d'Avril. Par la suite, j'aimerais avoir mon BAFA et pouvoir travailler, éventuellement avec les adolescents. »



Romane Thurmel : « Bonjour, je m'appelle Romane Thurmel, j'ai 18 ans et j'effectue une mission de Service Civique au sein de l'Espace Jeune de la CCIVS à Saint-Astier. Mon tuteur est Jérémie Nauleau. Je me suis engagée dans cette mission, suite à un premier Service Civique, qui ne s'est pas déroulé comme prévu. J'ai alors décidé de ne pas abandonner et j'ai postulé à la CCIVS pour pouvoir poursuivre mon projet d'être en BPJEPS APT. Être à l'Espace Jeunes me permet d'apprendre à travailler avec les jeunes sur beaucoup d'activités, autant sportives que manuelles, et de favoriser le dialogue. Cela va me permettre de passer mon BAFA, ce qui est vraiment un plus pour pouvoir plus tard, animer des activités sportives avec des enfants. »



## Une aide pour passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

En 2025, les élus de la CCIVS ont décidé de reconduire le dispositif de BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) de Territoire en partenariat avec l'association des Francas de la Dordogne.

17 jeunes de 16 ans et plus se sont inscrits pour se former aux métiers de l'animation.

Une réunion de présentation a été organisée en présence des jeunes et des parents.

## L'Espace Jeunes Communautaire

### Retour en photos sur les activités de l'Espace Jeunes pendant le 1<sup>er</sup> semestre



Association ADMA

Activité nail art



Atelier intergénérationnel



Patinoire



Dessin



Jeux

La première session de 8 jours (partie théorique) se déroulera du samedi 28 juin au samedi 5 juillet 2025 au centre de loisirs de Gimel à Saint-Astier : cette session est prise en charge par la CCIVS à hauteur de 363 € par stagiaire.

La deuxième session de 14 jours (stage pratique) se déroulera pendant l'été dans les différentes structures communautaires. Chaque stagiaire mettra à profit ses connaissances auprès des enfants.

La troisième session d'approfondissement de 6 jours sera organisée pendant les vacances de février 2026 sur la consolidation et l'analyse des acquis et besoins de formation.

## Les projets de l'Espace Jeunes pour l'année 2025 :

- En partenariat avec les Francas : animation de l'exposition itinérante « Vivre ensemble dans le respect » sur les relations des adolescent(es), la vie affective, la violence et le consentement
- La médiation animale avec l'association ADMA
- La participation au parcours du COTEAC avec des ateliers de Capoeira avec l'association Senzala do Perigord
- De la sensibilisation et prévention aux questionnements des adolescents

### L'été à l'Espace Jeunes : le programme en « avant-première »

Comme chaque été, les jeunes du territoire de 10 à 17 ans peuvent venir participer aux nombreuses activités de l'été, du lundi au vendredi.

- Au programme :
- Des Baignades à la Jemaye et à la piscine intercommunale de Neuvic
  - Des sorties : motocross de Chantérac, accrobranche
  - Atelier intergénérationnel avec la Résidence autonomie de Neuvic
  - Et des ateliers et des projets concoctés par et pour les jeunes...

Un séjour pour les plus de 11 ans (faisant leur rentrée scolaire de septembre en 5<sup>ème</sup>) est en préparation à la base de loisirs de Rouffiac du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août : renseignez-vous auprès de l'Espace Jeunes.

Pour rappel : Les inscriptions à l'Espace Jeunes communautaire sont OBLIGATOIRES les mercredis après-midi (12h-18h30) et pendant les vacances scolaires (8h-18h30) ainsi que pour la navette !

- Réservations par mail ou par téléphone : [espacejeunes@ccivs.fr](mailto:espacejeunes@ccivs.fr) ou 06 78 40 38 83. Une confirmation vous sera envoyée.
- Le dossier administratif à compléter, à signer et à renvoyer avec les justificatifs demandés est téléchargeable sur [www.ccivs.fr](http://www.ccivs.fr) (onglet services aux habitants, enfance jeunesse, espace jeunes communautaire) ou sur demande auprès de l'Espace Jeunes.

## L'exposition « Vivre ensemble dans le respect » s'exporte dans les communes du territoire

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, l'Espace Jeunes de la CCIVS et Les Francas accompagnent l'itinérance de l'exposition « Vivre ensemble dans le respect » dans les communes du territoire.

Réalisée à partir des travaux menés par des jeunes, l'exposition permet d'aborder les thématiques du consentement, des relations amicales et amoureuses et de la lutte contre les violences. Des supports visuels, artistiques et des jeux viennent compléter les panneaux de l'exposition.



## Les écoles

### La Semaine de la Maternelle

La Semaine de la Maternelle, qui a eu lieu du 17 au 21 mars, a été l'occasion d'accueillir les parents au sein des écoles. Ils ont ainsi pu découvrir le quotidien des enfants, participer avec eux à des activités et comprendre tout ce qui est mis en œuvre lors des premières années de scolarisation.

→ École de Saint-Léon-sur-l'Isle :

Les parents ont été accueillis durant cette semaine pour partager avec les enfants différentes activités. Au programme : parcours de motricité, éveil musical, ludothèque, ateliers cuisine, jardinage etc.

→ École de Douzillac :

Une semaine riche, pour la vingtaine de parents, grands-parents, taties, présents pour partager les activités avec les enfants.

Au programme : découverte de l'italien, ateliers créatifs sur le thème du printemps. Des ateliers en commun avec les GS/CP et les CE1/CE2: défis sport tir à l'arc, golf, relais, sécurité routière, puis de nouvelles plantations dans nos bacs et notre jardin, et enfin des ateliers culinaires sur le thème des agrumes, pour clôturer cette semaine autour d'un bon goûter!

Nous remercions à nouveau chaleureusement tous ceux qui se sont déplacés et nous vous donnons rendez-vous en 2026 !

### Carnaval

École de Saint-Aquilin : carnaval en compagnie des parents, inscrit dans le cadre de la Semaine de la Maternelle.

École de Douzillac : Les enseignants avaient choisi le thème des années 80/90 pour leurs costumes. Après le traditionnel cortège dans le village, les enfants des 4 classes du RPI Douzillac-Beauronne ont défilé devant les parents, avant de partager le goûter offert par l'APE.



### Journée USEP : Sport pour tous !

Courses, défis, initiations sportives, tombola et bonne humeur au soleil !

La journée du 24 mai a été une belle réussite; elle a permis d'offrir une représentation du sport sur notre territoire, et permettre de nouveaux projets pour l'école !

Une mention spéciale au Conseil Départemental de la Dordogne et à Jean-Michel Magne, qui ont fait la surprise de venir avec la flamme olympique. Un moment fort et symbolique que les enfants n'oublieront pas de sitôt !

Un grand merci également pour les nombreux lots offerts par nos partenaires et aux bénévoles toujours aussi mobilisés.



## Trions, trions à Mounet Sully pour une planète propre et en bonne santé.

A la fin du mois de janvier, Patrick Simon, animateur du SMD3 est intervenu auprès des élèves de toutes les classes de l'école Mounet Sully afin de sensibiliser les jeunes écoliers au tri sélectif.

Depuis 3 ans maintenant, en lien avec les programmes scolaires, l'école Mounet Sully s'est engagée dans un partenariat avec le SMD3 sur différentes actions d'apprentissage à la préservation de l'environnement et aux comportements citoyens.

Cette intervention sur le tri est la première étape d'un parcours éducatif pour chaque élève de l'école : animation sur le compostage en mars, visite du centre de tri de la Rampinsole, découverte d'une déchetterie, visite du centre d'enfouissement de St Laurent des Hommes...



## Label "eTwinning"

Une classe de maternelle à St-Léon a obtenu le label national "eTwinning", plate-forme européenne qui permet à des enseignants de différents pays de travailler ensemble et qui récompense l'engagement et la qualité des projets menés.

De novembre 2024 à janvier 2025, l'enseignante Mme Olivier et ses élèves, ont participé à un projet sur le thème de Noël autour du monde. Celui-ci a réuni 9 nationalités : France, Roumanie, Pologne, Grèce, Malte, Turquie, Lettonie, Croatie et Espagne. Les élèves ont pu découvrir différentes cultures et traditions, entendre d'autres langues, échanger des cartes de vœux, participer à des activités communes (écriture d'une histoire) observer des espaces classes sur photos ou vidéos...

Après avoir passé une semaine à l'école pour découvrir le système scolaire français, deux enseignantes espagnoles ont été accueillies le 22 mai par les élus de St Léon et de la CCIVS pour clôturer celle-ci.



## Cross et mini-Olympiades

Écoles élémentaires de St-Astier :

Fort de l'expérience positive de l'année dernière, les deux écoles Gimel et Mounet-Sully reconduisent les mini-Olympiades pour les CP et les CE1 et le traditionnel CROSS avec les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Ces deux temps sportifs se sont déroulés le vendredi 18 avril sur le site du complexe du ROC (stade et gymnase).

La matinée a commencé avec un flash mob réalisé tous ensemble sur le stade puis les groupes se sont séparés pour participer soit au Cross soit aux mini-Olympiades.

Cette manifestation a rassemblé 250 enfants des 2 écoles et de nombreux parents présents pour aider ou pour assister aux compétitions.



## Théâtre

### Ecole primaire de Chantérac

De novembre à mars, les élèves de l'école primaire de Chantérac ont travaillé tous les 15 jours avec Stéphanie Maestro de l'atelier Rouge Théâtre, sur le texte humoristique "Le chat assassin", d'Anne Fine, Collection Mouche de l'Ecole des Loisirs.

Le travail remarquable des enfants a été présenté aux parents, enseignants, partenaires et élus, le 31 mars dernier lors du spectacle de restitution.



## Plus d' actualités :

- Toutes les écoles ont pu bénéficier d'une visite des grottes de Lascaux.
- Les éducateurs sportifs, Nicolas Jacquet et Gregory Cario, entament leur cycle « savoir rouler » dans les écoles, cela consiste à initier les élèves de primaire à la pratique du vélo.

## Sensibilisation au harcèlement à l'école

École élémentaire Mounet-Sully à St-Astier : Depuis longtemps soucieuse du sujet, l'équipe enseignante de l'école Mounet Sully a organisé des temps de sensibilisation des élèves autour du harcèlement dans le cadre du programme PHARe de l'Education Nationale.

A la demande des enseignants, en février dernier, Assan HAMOUTI, agent de l'Equipe Mobile de Sécurité (organe du Rectorat) est intervenu auprès de tous les élèves dans les classes pour expliquer, sensibiliser, échanger avec eux autour de ce qui touche tous les publics et malheureusement de plus en plus tôt.

Les élèves ont été très attentifs et sensibles aux propos de l'intervenant. Pour la prochaine rentrée scolaire, l'école prépare un projet plus vaste intégrant notamment les parents, acteurs et partenaires essentiels de l'école dans la construction du vivre ensemble chez les enfants."



## Classe découverte Rouffiac

École élémentaire Mounet-Sully à St-Astier : Les deux classes de CE1 et CP-CE1 de l'école Mounet-Sully sont parties en classe de découverte à la base de loisirs de Rouffiac près de Lanouille les 22, 23 et 24 mai.

Au programme, des activités de pleine nature : escalade, vélo, randonnée et land-art, pour profiter pleinement de ce beau site aménagé autour d'un des plus grand plan d'eau du Périgord.

Ce sont la vie en collectivité, le dépassement de soi et la découverte de la nature qui font de ces trois jours de « voyage », sans les parents, dans le cadre de confiance de la classe, des moments inestimables pour grandir et s'épanouir.



La CCIVS a soutenu le projet par le financement du transport et le prêt d'un camion plateau afin d'amener près de vingt vélos d'enfants adaptés à nos élèves.

Un grand merci aux enseignants, aux papas et aux accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) qui sont venus pour participer à la vie quotidienne.



## Visite de la classe UEMA

3 Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) ont été créées en Dordogne (Bergerac, Sarlat et Trélissac), depuis 2023.

Dans le cadre d'une nécessité géographique et humaine, d'une école inclusive pour tous les élèves porteurs de TSA, la création d'une 4<sup>ème</sup> classe UEMA a été envisagée en vallée de l'Isle.

L'ARS a donc lancé un appel à candidature et a retenu le Centre Médico Social Bayot-Sarrazi (groupe UGECAM) pour que l'équipe professionnelle travaille en lien direct avec les enfants et les enseignants.

L'école maternelle de Neuvic s'est portée volontaire pour accueillir cette classe et la CCIVS qui assure la compétence scolaire y a répondu favorablement. Celle-ci a ouvert à la rentrée 2023.

Elle a nécessité de louer 2 modulaires et d'effectuer des travaux électriques et sanitaires dans l'urgence et ce, de manière provisoire. En effet, afin de pérenniser le dispositif, la construction d'une classe sous l'actuel préau a été construite en 2024. Le montant des travaux s'élève à 220 000 €. Des subventions ont été attribuées à la CCIVS par l'Etat (65 000 €) et le Département de la Dordogne (55 000 €).

La classe UEMA a pu intégrer ses nouveaux locaux à la rentrée de janvier 2025. Les enfants peuvent bénéficier désormais des mêmes horaires scolaires que leur camarade de maternelle, cela favorise l'inclusion dans les classes.

L'ARS participe financièrement au fonctionnement du dispositif en versant une dotation annuelle au CMS Bayot-Sarrazi pour la prise en charge des professionnels qui interviennent dans la structure et la fourniture de matériel spécifique.

La CCIVS verse 86 €/an/enfant pour l'achat de fourniture et elle s'occupe de l'entretien des locaux et de l'achat du mobilier scolaire.

Le Conseil Départemental assure le transport des élèves et l'Education Nationale prend à sa charge l'enseignante spécialisée affectée à l'UEMA.

Une visite a été organisée par l'ARS le 5 juin, en présence de Marie Aubert, Préfète de la Dordogne, de Jean-Marc Huart, Recteur de l'Académie de Bordeaux, de Nathalie Malabre de la DSDEN, de Didier Couteaud, directeur de l'ARS et de Maryline Lambert, présidente Régionale de l'UGECAM qui ont tenu à saluer Jean-Michel Magne, président de la CCIVS pour le travail réalisé par ses équipes, en partenariat avec le centre Bayot-Sarrazi et les enseignants.



L'Unité Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) est un dispositif inclusif dans une école maternelle pour des élèves porteurs du trouble du spectre autistique. Ces élèves y sont affectés par la MDPH ; ils relèvent d'une scolarisation en établissement médico-social.

Les élèves de la classe UEMA de Neuvic sont au nombre de 7 au maximum, encadrés par une enseignante spécialisée et des professionnels du médico-social (éducateurs spécialisés, psychologues, psychomotricien, ...). Ils partagent leur temps de scolarité entre les classes "ordinaires" de la maternelle et la salle de classe du dispositif UEMA, encadrés par l'enseignante spécialisée et les éducateurs.

Ce dispositif permet à des élèves relevant d'une scolarité en établissement médico-social d'acquérir des compétences et des connaissances scolaires mais également de bénéficier d'une inclusion sociale.

## Les Accueils de Loisirs (ALSH)

### Echanges intergénérationnels ALSH maternel de Saint-Astier

L'ALSH de Saint-Astier participe tout au long de l'année à un échange intergénérationnel avec le Pavillon des forêts. Une rencontre a lieu entre chaque vacances. Enfants et seniors partagent des ateliers créatifs tels que des cartes de Saint-Valentin, des jeux de sociétés,... Le prochain atelier sera sur le thème du jardinage. A la fin de chaque atelier, ils partagent un petit goûter.



### Echanges avec l'Institut Médico-Éducatif (IME) ALSH de Neuvic

« Les petits castors » de l'ALSH de Neuvic ont un partenariat avec l'IME de Neuvic permettant des temps d'échanges un mercredi par mois. Le 9 avril, les enfants de l'IME ont invité les enfants de l'ALSH à découvrir leur locaux et ont fait des jeux sportifs.



### Projet "Les animaux de la ferme" ALSH de Chantérac

Les enfants ont mené le projet « Animaux de la Ferme » sur plusieurs mois avec partage de connaissances et créations manuelles. Une sortie pour partir à la découverte des animaux est prévue fin Juin, afin de clôturer ce projet.



### Projet UNIDAY ALSH de Montrem

Papillons réalisés dans le cadre du projet national « UNIDAY » initié par l'Unicef pour célébrer les droits de l'enfant, avec pour thème cette année « Mon climat, mes droits », mettant en lumière le droit fondamental des enfants à grandir dans un environnement sain.



### Projet Cirque ALSH de Saint-Léon-sur-l'Isle

Depuis le début de l'année, les « Petits Loups » de Saint-Léon-sur-l'Isle travaillent sur un projet cirque. Ils ont commencé par assister au spectacle Gruss à Bordeaux le 8 janvier, puis les éducateurs sportifs de la CCIVS ont fait des interventions jusqu'en avril sur les arts circassiens. Le projet s'est clôturé par une représentation devant les familles le 16 avril et un petit buffet préparé par les enfants à partager avec les parents.



### "Vacances sportives à la Jemaye" ALSH Gimel de Saint-Astier

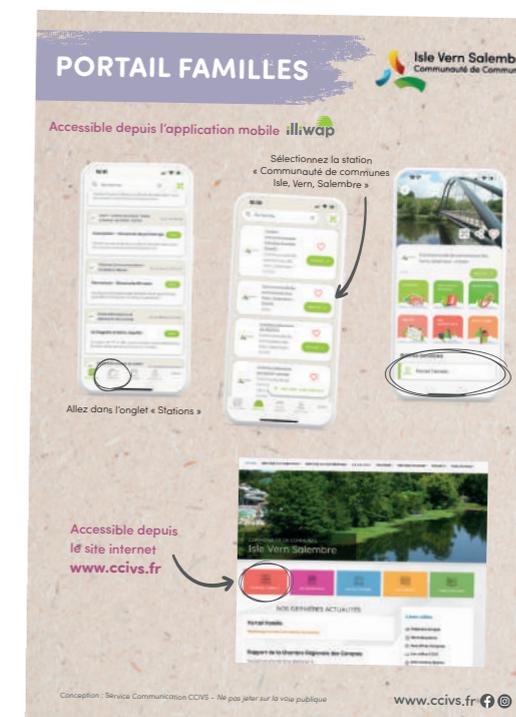
Les enfants de l'accueil de loisirs ont participé en partenariat avec le conseil départemental à une journée sportive à la Jemaye. Entre ballade dans la nature, découvertes des sports collectifs, individuels et sports de pleine nature : VTT, Course d'orientation, tir à l'arc, tir laser, escalade...



### Portail familles

La CCIVS a mis en place un portail familles (espace sécurisé) qui permet aux parents d'inscrire en ligne leurs enfants dans les ALSH, les mercredis et vacances scolaires.

Cet outil permet également de retrouver les programmes, les factures et les données personnelles modifiables en cas de changement de situation.



## Les crèches

### Crèche Les Pitchouns à Neuvic-sur-l'Isle

Après avoir fêté le jour de l'an tous ensemble, les pitchouns sont partis à la découverte du monde. Ils ont fait escale en février au « Pôle Nord », puis leur carnaval de Rio.



### Crèches collective et familiale à Saint-Astier

Pour Pâques, les enfants des crèches ont ramassé les oeufs dans le parc de la maison de la petite enfance.

Ils sont repartis avec leur découverte et en guise panier, un octoblock (instrument de musique) qu'ils ont peint et décoré.



## La Ludothèque

La ludothèque de la CCIVS située à Saint-Léon-sur-l'Isle connaît un grand succès avec une hausse significative de sa fréquentation. Chaque samedi d'ouverture (un par mois) est une réussite.

Carole Mayan, ludothécaire, a élargi son accueil à d'autres publics. En effet, un foyer pour adultes handicapés, l'Institut Médico-Educatif (IME) et « Tisseurs de lien » (réseaux d'accompagnement des seniors créé par la CCIVS) profitent désormais du service.

Elle continue activement ses interventions dans les écoles du territoire et ouvre 2 fois par semaine aux assistantes maternelles.



## Le Relais Petite Enfance (RPE)

### Animation intergénérationnelle

Le relais petite enfance et l'EHPAD de Neuvic ont décidé de s'associer pour créer un projet d'animation intergénérationnelle durant toute l'année 2025.

L'objectif est de permettre aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles et aux résidents de l'EHPAD de se rencontrer régulièrement et de partager des activités ensemble. Ainsi l'EHPAD accueille les enfants un mardi matin sur deux pour des animations créatives ou ludiques et la semaine suivante ce sont les résidents qui viennent à la rencontre des tout petits au centre de loisirs de Chantérac.

Ce projet a pour but de créer des liens forts entre les générations et de promouvoir le respect et la compréhension mutuelle.



### Conférence "L'agressivité de mon enfant : la comprendre pour mieux l'accompagner"

Conférence proposée par le Relais Petite Enfance CCIVS "Roul'Doudou" à la salle des fêtes de Saint-Léon-sur-l'Isle jeudi 13 février. Une centaine de personnes, parents et professionnels de la petite enfance, ont pu s'informer sur l'agressivité de l'enfant grâce à la venue de Heloise Junier (La psy contre-attaque des réseaux sociaux), docteur en psychologie de l'enfant.



# Enfance

## CoTEAC

L'été est là et avec lui arrive "Carnet de voyage en Vallée de l'Isle", dessiné et illustré par Marie Bobin.

Un ouvrage réalisé lors d'une résidence artistique sur le territoire de la CCIVS dans le cadre d'un parcours COTEAC et d'un accompagnement artistique qui aura duré trois belles années.

"Carnet de Voyage en vallée de l'Isle" de Marie Bobin est bien plus qu'un livre : c'est un témoignage vivant du territoire de la CCIVS, façonné par les récits de ses habitants et des lieux emblématiques.

Il est le fruit d'une présence de Marie Bobin sur les 16 communes de la CCIVS, accompagnée par François Gaillard, pour la réalisation de pastilles sonores.

Ce projet immersif célèbre la richesse humaine et patrimoniale locale à travers une approche culturelle innovante.

Entre anecdotes et témoignages, redécouvrez le territoire de la moyenne Vallée de l'Isle autrement, vous serez même agréablement surpris !

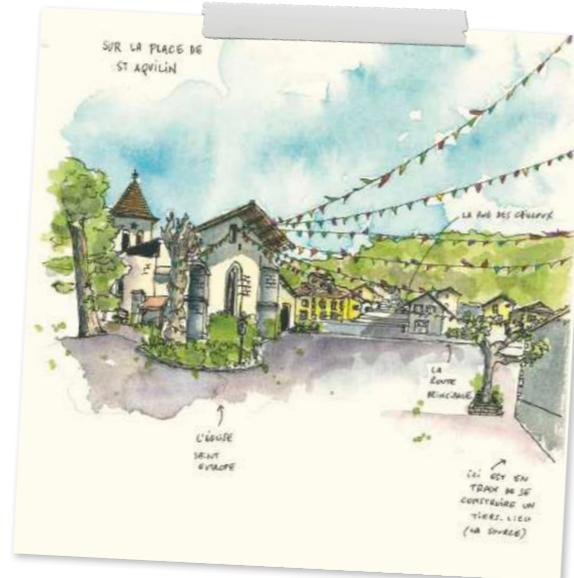
Cette balade au rythme des aquarelles sera présentée, à partir de cet été et durant l'automne, sur les communes de la CCIVS, accompagnée d'une exposition extraite du livre.

Le Carnet de Voyage en vallée de l'Isle est disponible à la vente au tarif de 20 € :

- Office de tourisme intercommunal  
Accueil de Neuvic - 13, rue Jean Gausson  
Accueil de St-Astier - 1 rue de la Fontaine

- Pôle administratif de la CCIVS  
43, rue Victor Hugo - St Astier

Sur commande auprès de l'association CRAC  
"Créateur de Rencontres et d'Actions Culturelles"  
06 42 10 28 22 / assocrac24@gmail.com



# Piscines

## Piscine de Saint-Astier

### Travaux

Pendant la fermeture d'été, des travaux de réfection des joints et de carrelage seront réalisés à la piscine.



## Piscine de Neuvic

### Ouverture estivale

La piscine communautaire située à Neuvic est ouverte depuis début juin les mercredis après-midi et les week-end.



juillet/Août

### Piscine intercommunale Neuvic-sur-l'Isle

Sortie du bassin : 20 min avant la fermeture **05 53 81 37 61**

LUNDI	Fermée	Jours fériés	
MARDI		LUNDI 14 JUILLET	Fermée
MERCREDI			
JEUDI	11h - 19h		
VENREDI		VENREDI 15 AOÛT	11h - 19h
SAMEDI			
DIMANCHE			

- **Aquagym** : mardis, mercredis et jeudis de 19h10 à 19h50 au tarif de 4 € la séance (réactualisation à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire de juin). A partir de 16 ans et hors carte d'abonnement. Maximum 45 personnes avec réservation
- Shorts et bermudas de ville interdits
- Enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte
- **Toboggans** : ouverts uniquement à partir de 14 heures

Isle Vern Salembre  
Communauté de Communes

## Travaux d'entretien sur les bâtiments - Voirie

### Professionnalisation des agents : la CCIVS forme en interne un vérificateur d'extincteurs et des systèmes incendie

En 2024, la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) a fait le choix d'investir dans la professionnalisation de ses agents en finançant une formation qualifiante de vérificateur d'extincteurs et des systèmes incendie. Cette initiative, d'un montant de 2 328 €, a permis à l'un des agents techniques de la collectivité de suivre une formation de 4 jours, suivie d'un examen final qu'il a brillamment réussi.

Cette montée en compétence répond à une obligation réglementaire : chaque année, les extincteurs présents dans les 60 bâtiments gérés par la CCIVS doivent faire l'objet d'un contrôle obligatoire. Jusqu'ici confiée à un prestataire externe pour un coût avoisinant les 6 000 € par an, cette opération pourra désormais être assurée en interne, générant ainsi une économie significative pour la collectivité.

Au-delà de l'aspect financier, cette initiative s'inscrit dans une volonté forte de valoriser les agents en leur offrant des perspectives d'évolution et de nouvelles responsabilités. Elle illustre parfaitement l'engagement de la CCIVS en faveur de la montée en compétences et de l'autonomie de ses équipes.

Un bel exemple de synergie entre efficience économique et développement des ressources humaines au service du territoire !

Derrière le bon fonctionnement des équipements publics, des bâtiments et des espaces extérieurs de la CCIVS, se cache le travail discret mais essentiel des agents techniques. Polyvalents, réactifs et toujours sur le terrain, ils assurent au quotidien les travaux d'entretien courant indispensables au bon déroulement de la vie collective.

Changer une prise, remplacer une ampoule, réparer une fuite, remettre en état un WC défectueux, nettoyage des dalles,... Autant de petites interventions qui passent souvent inaperçues, mais qui garantissent confort, sécurité et continuité de service pour les usagers. À cela s'ajoutent l'entretien des espaces verts, le suivi et l'entretien des engins ou véhicules techniques, et bien d'autres missions de proximité, réalisées avec rigueur et savoir-faire. Mais certains équipements nécessitent des contrôles réguliers obligatoires par des entreprises agréées. La CCIVS fait ainsi appel à des prestataires spécialisés pour assurer la vérification et l'entretien des chaudières, portails motorisés, portes automatiques, ou encore pour garantir la conformité des installations électriques et gaz. Ce travail conjoint entre les agents et les entreprises extérieures permet d'assurer un haut niveau de sécurité, de fiabilité et de confort dans les 60 bâtiments et infrastructures de la collectivité.



Contrôle extincteur

Entretien chaudière



Réparation école de Sourzac



Enrobeur

Fauchage



## Travaux en cours

### Travaux à l'école de Gimel

Investissement total d'environ 58 000€

La CCIVS a entrepris à partir des vacances de Février, puis aux vacances d'Avril, des travaux dans deux pièces qui, jusqu'à présent, étaient utilisées pour les activités de sciences et d'arts. Ces travaux consistent à :

- Refaire entièrement les sols, les murs et les plafonds,
- Installer un éclairage LED, plus moderne et économique.

Ces travaux permettront de regrouper les quatre classes dans la même aile du bâtiment dès la rentrée prochaine. Cette réorganisation a été discutée et travaillée en collaboration avec l'équipe enseignante de Gimel depuis juin 2024.



## Construction du préau à l'école maternelle de Neuvic

Un nouveau préau a récemment été construit au sein de l'école maternelle. Ce nouvel aménagement fait suite à la création de la classe UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme), réalisée sur l'emplacement de l'ancien préau.



## La CCIVS investit pour le confort et la performance énergétique des écoles

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique et de modernisation de ses bâtiments publics, la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) s'apprête à lancer d'importants travaux sur deux établissements scolaires : l'école maternelle du Centre à Saint-Astier et le groupe scolaire de Saint-Léon-sur-l'Isle.

Ces opérations, programmées pour l'été 2025, visent à améliorer le confort des enfants et du personnel tout en réduisant la consommation énergétique des bâtiments.

→ À Saint-Léon, le chantier portera sur plusieurs axes clés :

- Isolation thermique par l'extérieur de la façade nord,
- Remplacement des fenêtres sur cette même façade pour une meilleure performance thermique,
- Installation de brise-soleil côté sud pour limiter la surchauffe estivale,
- Et côté ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), un rabaissement des plafonds permettra d'optimiser le volume à chauffer et d'améliorer le confort acoustique et thermique.

→ À l'école maternelle du Centre à Saint-Astier, les travaux se dérouleront en deux phases :

- Du 8 juillet au 31 décembre 2025, deux salles de classe bénéficieront d'une rénovation énergétique par l'intérieur : abaissement des plafonds, reprise de la plomberie et de l'électricité pour s'adapter aux nouveaux volumes.
- La troisième salle sera rénovée à l'été 2026, finalisant ainsi la rénovation complète de l'établissement.

Le montant global de ces travaux est estimé à environ 700 000 € ; un investissement fort pour garantir aux enfants un environnement de qualité, plus sain, plus confortable, et plus respectueux de l'environnement.

Ces opérations témoignent de l'engagement constant de la CCIVS pour l'avenir des jeunes générations et pour la transition énergétique de son patrimoine bâti.



## Rénovation de la piscine de Saint-Astier

Cette rénovation représente un investissement d'environ 160 000€ sur 2 ans pour la sécurité et l'économie d'eau.

Lieu emblématique de l'apprentissage de la natation et du sport pour de nombreux élèves et associations, la piscine Tournesol de Saint-Astier fait l'objet d'un vaste programme de rénovation lancé par la CCIVS.

Utilisée toute l'année par un grand nombre d'écoles primaires, de collèges et d'associations sportives, la piscine joue un rôle essentiel dans l'enseignement de la natation sur notre territoire. Cependant, ces dernières années, des problèmes techniques récurrents ont été constatés :

- Fuites importantes d'eau,
- Dégradations du fond et des plages du bassin,
- Casse du carrelage, provoquant parfois des blessures chez les nageurs.

Ces désordres sont liés à un mouvement structurel du bassin qui a fragilisé l'étanchéité et le revêtement.

Dès juillet 2025, des travaux majeurs seront engagés :

- La société SAREPS interviendra pour refaire intégralement l'étanchéité du bassin et réparer le carrelage, assurant ainsi la sécurité des usagers et la durabilité.
- En 2026, la seconde phase consistera au remplacement complet du système de filtration, garantissant une qualité de l'eau optimale. En amont de ces chantiers, une première intervention est prévue dès avril pour nettoyer la coupole, en supprimant la mousse et les traces noires qui s'étaient accumulées au fil du temps. Grâce à cet investissement pluriannuel, la CCIVS confirme sa volonté de préserver cet équipement sportif, au service des habitants, des élèves et du tissu associatif local.

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

### Aides pour la mise aux normes de son assainissement individuel

→ CCIVS : aide plafonnée à 4500 € maximum, égale à 40 % du montant des travaux HT pour les Propriétaires Occupants (PO), en résidence principale et secondaire, sans condition de ressources, réalisant des travaux de mise aux normes d'un assainissement individuel, pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS), hors construction neuve. Et en plus, vous pourrez bénéficier de la non facturation des prestations du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à savoir :

- le contrôle de conception de l'installation (110 €) ;
- le contrôle de bonne exécution des travaux (30 €).

→ Département : Aide plafonnée de 1200 € ou 1500 € maximum, égale à 30 % du montant des travaux HT sous conditions de ressources, pour les Propriétaires Occupants (PO) modestes (1200 €) et très modestes (1500 €), réalisant des travaux de mise aux normes d'un assainissement individuel, pour tout le département, hors construction neuve et résidence secondaire.

Conditions d'éligibilité à retrouver sur : [www.ccivs.fr/au-service-des-habitants/spanc](http://www.ccivs.fr/au-service-des-habitants/spanc)





Pour faire votre demande, prendre contact avec :

**Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCIVS**  
 05 53 03 70 30 ou 07 86 56 11 02  
[spanc@ccivs.fr](mailto:spanc@ccivs.fr)

## Club d'entreprises Isle Vern Salembre

Le Club d'Entreprises Isle Vern Salembre a organisé avec succès la deuxième édition du Salon des Entreprises Locales, qui s'est tenu les 17 et 18 mai 2025 au Boulodrome de Neuvic. Cet événement, qui met à l'honneur le dynamisme économique du territoire, a rassemblé une trentaine d'entreprises, une vingtaine d'artisans-créeurs et producteurs locaux, ainsi que cinq conférences animées par des experts.

L'inauguration a eu lieu le samedi à 17h30, en présence du nouveau Président du Club Jérôme Gabuteau, du Président de la CCIVS Jean-Michel Magne, de la présidente de la CCICP Marie-Rose Veyssière et de Madame la Maire de Neuvic Paulette Doyotte, qui ont salué cette initiative, remercié les partenaires ayant contribué à son organisation et rappelé le rôle capital des entreprises pour le territoire.

Cette année le Salon a pris une ampleur plus importante :

→ près de 30 entreprises dans des domaines très variés tels que le bâtiment (maçonnerie, photovoltaïque, couverture, menuiserie, maîtrise d'œuvre,...), les travaux d'aménagement intérieur (décoration intérieure, peinture, placo, isolation, cuisines et salles de bain, home-staging...), les services (espaces verts, immobilier, expertise patrimoniale, centre de formation, photographie, coaching, aide à la personne, diagnostics immobiliers, lutte contre les nuisibles, recherche de fuites,...).

Un beau panel représentatif de la variété des entreprises présentes sur le territoire !

→ d'une vingtaine d'artisans-créeurs et producteurs locaux (créations artisanales : sacs, bijoux, savons, bois, crochet... miel, foie gras, gaufres à l'ancienne, charcuterie, biscuits...)

→ 5 conférences tenues par des professionnels sur des sujets variés : réglementation des activités paysagères, le Photovoltaïque de A à Z, l'héritage pour les nuls, la rénovation performante, je vends/je loue : quels diagnostics ?

→ le samedi, la présence de Bernard Dumeige (chroniqueur de l'émission *Affaire Conclue*) pour une estimation gratuite d'objets a attiré bon nombre de personnes

→ le dimanche, un vide-grenier était organisé autour du boulodrome

Ce salon fut l'occasion de valoriser la vitalité économique de notre territoire mais aussi de faire découvrir au public les artisans et entrepreneurs de la Vallée de l'Isle.

Les exposants ont pris le temps d'échanger avec des visiteurs intéressés, à la recherche d'informations et curieux de découvrir des entreprises qu'ils ne connaissaient pas.

Les retours public et exposants étant très positifs, une 3<sup>e</sup> édition est prévue en 2026. Nous vous tiendrons informés bien entendu.

A cette occasion, le Club d'Entreprises a édité et diffusé un annuaire des adhérents, répertoriant les 85 entreprises adhérentes, disponible sur [www.clubivs.fr](http://www.clubivs.fr)



## Rappel :

Le Club, qu'est-ce que c'est ?

→ une association composée d'un bureau (5 membres) et d'un conseil d'administration (11 membres), de 85 adhérents (entreprises de 0 à 100 salariés). Tous sont des entreprises locales

→ des rencontres tous les derniers jeudis du mois « Apéro-entreprises », avec des points sur l'actualité économique du territoire, une présentation des nouvelles entreprises implantées/créées récemment, des intervenants extérieurs (formation, prévention santé-risques au travail, protection du chef d'entreprise, réseaux sociaux...)

→ une volonté de dynamiser économiquement le territoire, de créer du réseau et des échanges entre entreprises

→ un vecteur de communication au service des entreprises du territoire (visites d'entreprises, site internet, plaquettes de présentation, présence lors de rencontres économiques, réseaux sociaux...)

→ un outil au service du territoire et un relais d'information, une mise en contact et une orientation des entreprises vers les bons interlocuteurs et/ou les bonnes informations...

Vous êtes une entreprise, un artisan, un commerçant du territoire ?

Vous souhaitez participer à la dynamique économique du territoire, créer du réseau ?

N'hésitez pas à venir découvrir nos rencontres tous les derniers jeudis du mois !!

AGENDA DES RENCONTRES 2025 :

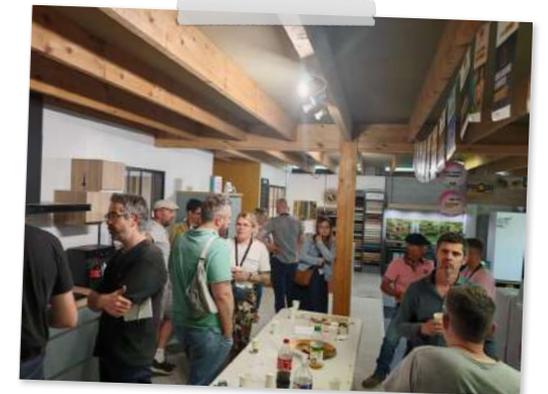
tous les derniers jeudi du mois à partir de 18h30. Disponible sur [www.clubivs.fr](http://www.clubivs.fr) rubrique AGENDA.

Président Jérôme GABUTEAU

[www.clubivs.fr](http://www.clubivs.fr)

[contact@clubivs.fr](mailto:contact@clubivs.fr)

[www.facebook.com/ClubentreprisesIVS](https://www.facebook.com/ClubentreprisesIVS)



## Devoir de Mémoire

Comme chaque année, une cérémonie commémorative organisée dans le cadre de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, s'est tenue au Mémorial des Déportés (site de "La Prade", le long de la voie verte, à Saint-Léon-sur-L'Isle).



## Départ en retraite

Après de nombreuses années au service de la collectivité, Ghislaine Pomier a pris sa retraite bien méritée.

Vous êtes désormais accueillis au pôle administratif de la CCIVS par sa remplaçante, Noémie Lafaye.

Le Bateau - 43, rue Victor Hugo - ST ASTIER  
05 53 03 45 82  
contact@ccivs.fr



## L'actualité de la CCIVS avec l'application Illiwap

**SANS INSCRIPTION GRATUIT**

Les actualités des stations que vous suivez

Scannez le QR code pour télécharger l'application

L'agenda des événements du territoire

**illiwap**  
L'APP QUI CHANGE LA VILLE!

@ccivs

## Transports scolaires SITS 24 sur l'application Illiwap de la CCIVS

La Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) vient de créer une station liée pour le **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS)**. Pour être **alerté en temps réel** des informations concernant ce service, il est indispensable de s'inscrire en premier lieu à la station de la CCIVS puis à la station liée « Transport Scolaire - SITS 24 » en suivant les étapes ci-dessous.

**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

**GRATUIT**  
Téléchargement gratuit et sans engagement.



## La CCIVS sur les réseaux sociaux



[www.facebook.com/ccivs24/](https://www.facebook.com/ccivs24/)  
[@ccivs24](https://www.instagram.com/ccivs24/)



## Tribune libre

### Le centre de santé de St Léon-sur-l'Isle

Le président Magne a récemment visité le chantier du centre de santé de St Léon. Contrairement aux cabinets médicaux classiques, un centre de santé accueille des médecins salariés.

Bien que notre territoire ne soit pas classé en désert médical, la commune de Neuvic n'était pas opposée au projet, mais pas n'importe où !

Les études montrent que la réussite de ces structures repose sur un environnement médical et paramédical dense, favorisant le travail en équipe, l'échange et évitant l'isolement. L'environnement culturel et les loisirs disponibles comptent aussi pour les médecins et leurs familles.

À ce titre, Saint-Astier semblait le lieu le plus approprié offrant un cadre complet et la possibilité d'implanter le centre à l'hôpital local, pour un coût dérisoire par rapport au million d'euros que va coûter le centre de santé de St Léon financé par la CCIVS.

Comment en est-on arrivé là ?

Le 20 mai 2021, la prise de compétence « centre de santé » a été votée à la sauvette sans opposition.

Le 19 septembre 2022, l'implantation à St Léon a été décidée à une courte majorité, un choix politicien bafouant l'intérêt général.

Neuvic a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Bordeaux. Celui-ci a été rejeté et Neuvic n'a pas fait appel.

Connaissant les décisions controversées rendues par la justice administrative comme Beynac et son scandale financier ou l'arrêt des travaux sur l'autoroute A69, plus rien ne doit nous étonner !

Et pourtant, la justice est rendue au nom du peuple français...

**François ROUSSEL**  
Conseiller Communautaire CCIVS  
Maire honoraire de Neuvic

# Les services de la CCIVS

## Pôle Administratif

### Administration générale

43 rue Victor Hugo - Le bateau - BP 6 - 24 110 Saint-Astier  
05 53 03 45 82 - [contact@ccivs.fr](mailto:contact@ccivs.fr)

## Pôle Technique

ZI La Borie - Rue Henri Rebière - 24 110 Saint-Astier  
05 53 04 73 39 - [poletechnique@ccivs.fr](mailto:poletechnique@ccivs.fr)

## Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

### Aides financières, accompagnement emploi, portage de repas...

8, rue du Villageau - 24 190 Neuvic-sur-l'Isle  
05 53 80 86 86 - [cias@ccivs.fr](mailto:cias@ccivs.fr)

## Office de Tourisme de la CCIVS

### Accueil de Saint-Astier

1, rue de la Fontaine - 24110 Saint-Astier  
05 53 54 13 85 - [tourisme@ccivs.fr](mailto:tourisme@ccivs.fr)

### Accueil de Neuvic-sur-l'Isle

2, place de la Mairie - 24190 Neuvic-sur-l'Isle  
05 53 81 52 11 - [tourisme.neuvic@ccivs.fr](mailto:tourisme.neuvic@ccivs.fr)

# Communauté de Communes Isle Vern Salembre

BP 6 - Le bateau - 43, rue Victor Hugo - 24 110 Saint-Astier  
Tél : 05 53 03 45 82 / Courriel : [contact@ccivs.fr](mailto:contact@ccivs.fr)

